

YUKON

CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2017/62

WORKERS' COMPENSATION ACT

Pursuant to paragraph 98(1)(b) of the *Workers' Compensation Act*, the Commissioner in Executive Council orders

1 Lisa Martin is appointed as a member of the board of directors of the Workers' Compensation Health and Safety Board, as a representative of employers, effective April 19, 2017 for a three-year term.

Dated at Whitehorse, Yukon,
March 30 2017.

YUKON

CANADA

DÉCRET 2017/ 62

LOI SUR LES ACCIDENTS
DU TRAVAIL

Le commissaire en conseil exécutif, conformément à l'alinéa 98(1)b) de la *Loi sur les accidents du travail*, décrète :

1 Lisa Martin est nommée membre du Conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, à titre de représentante des employeurs, à compter du 19 avril 2017, pour un mandat de trois ans.

Fait à Whitehorse, au Yukon,
le 30 mars 2017.


Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon